

Décision DG n° 2018 - 80

du **10 AVR. 2018** portant nomination auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire
« Dispositifs médicaux de contention physique » à l'Agence nationale de sécurité du
médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** la décision DG n°2018-38 du 5 février 2018 portant création d'un Comité scientifique spécialisé temporaire « Dispositifs médicaux de contention physique » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
- Vu** la décision DG n°2018-39 du 5 février 2018 portant nomination du Comité scientifique spécialisé temporaire « Dispositifs médicaux de contention physique » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er : Est nommée membre auprès du Comité Scientifique Spécialisé Temporaire «Dispositifs médicaux de contention physique » jusqu'au 4 février 2019 :

- Madame GUENNICHE (Esther)

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le **10 AVR. 2018**

Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice générale adjointe